

# COLOMBIER DU GROUPEMENT AUBE-YONNE

Lors de la réunion de groupement de janvier dernier, la décision a été prise de créer un colombier du groupement, pour réaliser une course de type « one loft ». Nous vous rappelons les principales modalités du projet :

## **Emplacement**

M. Antonio DA SILVA (AJA) se charge d'héberger les pigeons dans un colombier destiné tout spécialement à cette compétition, situé à son domicile, 20 rue du paradis à Sainte Pallaye (89460). Tél 06 70 03 91 27

## **Acheminement des oiseaux**

Les pigeonceaux pourront être accueillis au colombier entre le 21 mai et le 4 juin 2016, dernier délai. L'âge idéal des jeunes au moment du transfert devrait se situer entre 25 et 30 jours.

## **Carton de propriété**

Les pigeonceaux devront être accompagnés de leur carton de propriété et seront la propriété du groupement, dès leur arrivée au nouveau colombier. Un pedigree est vivement souhaité et pourra être fourni par l'éleveur, à la livraison ou ultérieurement.

## **Prix d'engagement**

L'engagement d'un pigeonceau s'élève à 15 euros. Un maximum de 3 pigeonceaux pourront être inscrits par amateur, pour un montant de 45 euros. Le règlement se fera à la livraison des oiseaux, à l'ordre du groupement colombophile de l'Yonne.

## **Vaccination et suivi sanitaire**

Les oiseaux seront vaccinés peu de temps après leur arrivée au colombier et Antonio Da Silva est en charge de l'entretien sanitaire de la petite colonie.

## **Graines, produits complémentaires,**

Le groupement prendra en charge tous les frais liés à l'achat de graines, de produits complémentaires ou vétérinaires, nécessaires au bon déroulement de l'élevage.

## **Entraînements, bagues électroniques et course finale**

Les pigeonceaux seront entraînés au mois d'août, de préférence en semaine pour éviter les pertes. Le groupement prendra en charge l'équipement des pigeons en bagues électroniques. Une épreuve finale, unique, aura lieu sur une distance d'environ 200 km (lieu à préciser), le dimanche 11 septembre 2016. Les amateurs du groupement seront invités à assister à l'arrivée du « concours ».

## **Récompenses aux lauréats**

Les premiers arrivés lors de la course finale seront récompensés par des lots de valeur (à définir)

## **Vente aux enchères**

Les pigeonceaux seront vendus aux enchères le 11 septembre, dès la clôture de l'épreuve. Les éventuels retardataires seront proposés à la vente lors de notre réunion de groupement, le 1<sup>er</sup> octobre 2016.